



LES TOURNOIS DU  
MORLAIX ST MARTIN  
BASKET

Finistère (29)

Bretagne

Agrée jeunesse et sports n° 29 S 1230 - N° Siret: 443667407



PARIS 2024



# Règlement - 1<sup>er</sup> mai 2024

**Article 1:** Les équipes seront réparties par poules.

**Article 2:** Seuls les joueurs (ses) inscrits(es) sur la première feuille de match pourront participer à la suite de la compétition. Une équipe se présentant au coup d'envoi avec moins de cinq joueurs sur le terrain aura match perdu par forfait. Chaque équipe devra être en possession des licences.

**Article 3:** Il est possible pour une équipe de faire jouer un élément licencié dans un autre club à raison d'un(e) seul(e) joueur (euse) par équipe en U15 et U17M, U18F.

Nouveau = Pour les U23 (2004 à 2000), tournoi 3x3. Plus d'informations et règlement, via notre site internet: [www.msmbasket.com](http://www.msmbasket.com)

**Un(e) joueur(euse) ne peut être inscrit(e) que dans une seule composition d'équipe.**

**Article 4:** Phase Préliminaire :

- Changements de joueurs(es) sur tout coup de sifflet des arbitres.
- Le temps de jeu sera de 1 x 10 minutes pour les U15, U17G et U18F.
- Pas de temps mort possible.
- **Toute équipe ne se présentant pas dans les 2 minutes suivant l'horaire fixé aura match perdu par forfait.**

**Article 5:**

Tout joueur pénalisé de 3 fautes personnelles sera éliminé pour la rencontre en cours.

**Article 6:** Une faute technique entraîne l'exclusion pour la rencontre en cours.

Une faute disqualifiante entraîne l'exclusion du fautif pour la suite du tournoi.

**Article 7:** Règle des deux lancers-francs applicable *après la quatrième faute d'équipe*.

**Article 8:** Au terme de la première phase, il sera établi un classement par poules :

*Match gagné = 3 points - Match nul = 2 points -*

*Match perdu = 1 point - Match forfait = 0 point*

*En cas d'égalité au classement des éliminatoires, les équipes seront départagées :*

*Deux équipes à égalité: panier-averge particulier, puis au panier-averge général.*

*Trois équipes à égalité: panier-averge général, puis meilleure attaque, puis meilleure défense.*

**Article 9:** Matches ½ finales: - Même temps de jeu qu'en éliminatoires avec un temps-mort par match.

Egalité, prolongation de 3 mn, puis 2<sup>ème</sup> prolongation type « mort subite » si nécessaire.

**Article 10:** Déroulement des finales.

- Temps de jeu: 2 x 7 minutes de temps de jeu effectif.
- 4 fautes personnelles ou techniques éliminatoires.
- Règle des 2 lancers francs *après 4 fautes d'équipe*.
- 1 temps mort autorisé par mi-temps.
- Pause de 3 minutes à la mi-temps.
- Egalité, prolongation de 3 mn, puis 2<sup>ème</sup> prolongation type « mort subite » si nécessaire.



LES TOURNOIS DU  
MORLAIX ST MARTIN  
BASKET



PARIS 2024

Finistère (29)

Bretagne



Agrée jeunesse et sports n° 29 5 1230 - N° Siret: 443667407

**Article 11:** Les règles non précisées sont celles en vigueur à la FFBB.

**Article 12:** Chaque équipe est tenue de présenter un arbitre et d'assurer les arbitrages pour lesquels elle est désignée sous peine d'être pénalisée d'un handicap de 3 points au classement de sa poule.

**Article 13:** Le fait, pour une association, de participer à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

**Article 14:** Pour tout point non prévu au présent règlement et qui entraînerait un litige, l'avis du comité d'organisation sera déterminant et sans appel.

LA COMMISSION TOURNOI .